

Déclaration de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur la lutte contre la faim et la pauvreté dans le monde et sur de nouvelles propositions pour financer l'aide publique au développement, à New York le 20 septembre 2004.

À l'initiative du Président du Brésil, nous nous sommes réunis le 20 septembre 2004 à New York, dans un esprit de coopération et de dialogue, afin d'envisager de nouvelles initiatives internationales destinées à lutter contre la faim et la pauvreté et à accroître le financement du développement.

Nous avons rappelé que plus d'un milliard d'êtres humains vivent dans une situation d'extrême pauvreté et survivent avec moins de un dollar par jour. En Afrique subsaharienne, quelque 300 millions de personnes vivent dans le dénuement le plus complet. Chaque année, des millions d'enfants meurent faute de soins médicaux, d'eau potable, d'un logement salubre et d'une alimentation adaptée, tandis que chaque jour, ce sont 20 000 personnes qui meurent des conséquences de la faim. En l'état actuel des progrès techniques et de la production agricole à l'échelle mondiale, la persistance de cette situation apparaît à la fois économiquement irrationnelle, politiquement intolérable et moralement révoltante.

Nous avons exprimé notre conviction commune que la lutte contre la pauvreté et l'injustice sociale dans le monde est essentielle à la sécurité et à la stabilité des pays développés comme des pays en développement.

Nous avons reconnu le rôle important que peut jouer un système commercial multilatéral libre, équitable et favorable au développement dans l'élimination des causes de la pauvreté et de la faim en permettant la création d'emplois ainsi que la production et la distribution de richesses. La mise en place d'un environnement international propre à soutenir les efforts qui doivent être consentis au niveau national, y compris des politiques saines, une bonne gouvernance à tous les niveaux et un Etat de droit, est nécessaire afin de pouvoir conjuguer croissance économique durable et équité et réaliser ainsi des progrès dans le combat contre la faim et la pauvreté.

Nous avons insisté sur la nécessité de renouveler la mobilisation politique pour inscrire le développement économique et social au premier rang des priorités nationales et internationales, afin d'apporter les réponses à la mesure de la détresse des victimes de l'extrême pauvreté et de la famine.

Conscients de notre responsabilité commune et de l'urgence à agir, nous nous sommes réunis au plus haut niveau, à la veille de l'Assemblée générale, pour souligner notre détermination à combattre la faim et la pauvreté et pour réaffirmer le rôle central des Nations unies et de ses agences, fonds et programmes.

Lors du Sommet mondial de l'alimentation, puis lors du Sommet du millénaire, la communauté internationale a arrêté des objectifs de développement mesurables et assortis d'échéances précises. Nous avons donc la responsabilité de respecter ces engagements et d'atteindre les objectifs qui ont été fixés.

Bien que certaines avancées aient été enregistrées, le bilan demeure décevant au plan mondial. La réalisation des objectifs qui ont été arrêtés ne doit pas prendre de retard. Si des actions résolues ne sont pas rapidement mises en oeuvre, ces objectifs ne pourront être atteints d'ici à

2015, en particulier en Afrique subsaharienne.

En 2002, la communauté internationale a fait un pas en avant en convenant de mettre en oeuvre avec détermination le consensus de Monterrey. Certains pays donateurs ont effectivement atteint l'objectif de 0,7 % de leur PIB en matière d'aide publique au développement (APD), tandis que d'autres ont établi un calendrier pour l'augmentation de leur APD. En dépit du caractère prometteur de ces avancées, des efforts importants restent encore à accomplir pour parvenir aux 50 milliards de dollars supplémentaires par an, au minimum, sans lesquels nous ne parviendrons pas à respecter notre engagement d'atteindre les Objectifs de Développement du Millénaire (ODM) d'ici à 2015. Nous avons rappelé que le consensus de Monterrey reposait sur un engagement mutuel entre pays développés et pays en développement. Le Nouveau Partenariat pour l'Afrique (NEPAD) illustre ce partenariat fructueux.

Nous avons exprimé la nécessité d'améliorer l'APD de manière à respecter notre engagement d'aider les pays en développement à bénéficier de la croissance et d'un développement durable et à garantir la dignité humaine qu'offre une existence à l'abri de la faim et de la pauvreté. À cet égard, la coordination et l'harmonisation entre les donateurs, le caractère prévisible de l'aide, un accent plus prononcé sur l'aide budgétaire, des engagements à moyen terme et des mesures de soutien en faveur des stratégies de réduction de la pauvreté conduites par les pays bénéficiaires, constituent autant d'objectifs à atteindre.

En complément de la nécessité d'accroître et d'améliorer le niveau de l'aide, nous avons également reconnu que le moment était venu d'accorder davantage d'attention aux mécanismes de financement innovants - publics ou privés, obligatoires ou volontaires, fondés ou non sur une adhésion universelle - afin de lever les fonds rapidement nécessaires pour contribuer à la réalisation des ODM, ainsi que de compléter et de garantir la stabilité et le caractère prévisible à long terme des ressources de l'aide extérieure. À cet égard, nous encourageons vivement la communauté internationale à examiner soigneusement le rapport établi par le Groupe technique mis en place par la Déclaration de Genève du 30 janvier 2004. Ce rapport étudie les possibilités de trouver de nouvelles ressources pour financer le développement, sur des bases économiques saines et à un niveau significatif.

Nous nous félicitons des divers efforts en cours au plan international pour identifier des solutions concrètes, et appelons à une plus grande coordination entre les différents mécanismes. Nous appelons les gouvernements, les organisations, le secteur privé et la société civile à s'associer à cette entreprise et à contribuer à assurer des progrès durables. Dans ce contexte, nous avons également rappelé le rôle crucial des institutions multilatérales. Prenons des initiatives efficaces pour que, lors de l'événement majeur aux Nations Unies en septembre 2005, qui évaluera les progrès accomplis, nous puissions annoncer que nous sommes sur la voie de la réalisation des ODM.

Nous disposons de suffisamment de talents et de ressources dans le monde pour libérer l'humanité du fléau de la faim et de la pauvreté et assurer un développement économique durable, allant de pair avec la justice sociale.

Le plus grand scandale n'est pas que la faim existe, mais qu'elle n'ait pas encore disparu alors que nous avons les moyens de l'éradiquer. Le temps d'agir est venu.

La faim n'attend pas.